



Chariot à conducteur porté

R489 catégorie 1A, 1B, 3 ou 5 - débutant ou expérimenté

P PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne utilisant ou amenée à utiliser un chariot automoteur à conducteur porté dans le cadre de son activité professionnelle.

R PRÉREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum (prérequis MLX).
- Attestation d'absence de contre-indication médicale à la conduite datant de moins de 5 ans à détenir avant la délivrance de l'autorisation.

O OBJECTIFS

- Utiliser le chariot en sécurité selon la charge, le matériel et l'environnement.
- Identifier les risques et appliquer les mesures de prévention.
- Réaliser les contrôles avant et après l'utilisation et signaler les anomalies.

M MODALITÉS, DÉLAIS ET ACCESSIBILITÉ

Demande par courriel, formulaire de contact ou téléphone au 07 64 25 68 62.
Délai d'accès : selon disponibilité, après analyse et validation du besoin avec l'entreprise ou le bénéficiaire.
Tarif : selon grille tarifaire indicative ou devis adapté.
Financement selon la situation et le financeur.
MLX Formation ne garantit aucune prise en charge.
Accessibilité
Les besoins spécifiques liés à une situation de handicap sont étudiés en amont afin d'identifier les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles possibles.
Contact : contact@mlxformation.com.

1 PROGRAMME

Partie théorique

- Cadre réglementaire et repères R.489 / R.489A 2026.
- Technologies, organes de sécurité et stabilité.
- Capacité, plaque de charge et circulation.
- Risques spécifiques liés à l'utilisation et l'environnement.

Partie pratique

- Contrôles de prise, vérifications et adéquation.
- Conduite à vide / en charge et circulation.
- Prise / transport / dépose de charge.
- Gerbage / dégerbage de charge en pile et en palettier.
- Chargement / déchargement si applicable.
- Fin de poste et signalement des anomalies.

2 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs.
- Présentation participative.
- Démonstrations du formateur.
- Mises en application pratiques sur l'équipement disponible.

Le contenu pratique est adapté aux équipements, aux accès et aux situations de travail rencontrées dans l'entreprise.

3 ÉVALUATION

Évaluation théorique sous forme de questions vrai / faux.
Évaluation pratique continue portant sur l'application des consignes de conduite du chariot en sécurité.
Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée aux stagiaires.
Elle n'a pas de valeur d'autorisation de conduite.

DURÉE

7 à 21 h - 1 à 3 jours

EFFECTIF

1 à 6 personnes

MODALITÉS

Présentiel - intra ou inter sur demande

MLX FORMATION

5 allée Aimé Césaire - 42600 Montbrison
07 64 25 68 62 | contact@mlxformation.com
www.mlxformation.com

SIRET : 508 944 089 00020

Déclaration d'activité : 84420437242

Version mise à jour : 15 août 2026